



FEDERATION FRANÇAISE DE BALL TRAP ET DE TIR A BALLE



14, rue Avaulée - 92240 MALAKOFF - Tel 01.41.41.05.05 - Fax 01.41.41.02.00
Email : secretariat@ffbt.asso.fr - internet : www.ffbt.asso.fr
Siret 34995832200035

FITASC
M. Jean-François PALINKAS
Président
10 Rue Méderic
75017 PARIS

Ref : JMM/SCL 2020-034
Objet : Europe Cs et FU 2020

Malakoff, le 15 août 2020

Monsieur le Président, cher Ami

Après de nombreuses consultations et une période de réflexion, c'est avec beaucoup de regret que je me vois dans l'obligation de vous adresser cette correspondance. Cependant, dans l'intérêt des tireurs participants et des clubs organisateurs, nous nous devons de prendre des décisions qui vont parfois à l'encontre de nos intérêts communs.

Comme vous le savez depuis des semaines et à la suite des directives de notre ministère de tutelle relatives aux modalités de déconfinement et d'organisation des manifestations, nous mettons tout en œuvre pour nous assurer que les championnats d'Europe de Fosse Universelle et de Compak Sporting reportés à septembre 2020 puissent avoir effectivement lieu dans de bonnes conditions.

Je me permets de vous rappeler les différents éléments dont nous avons eu connaissance récemment face à la recrudescence du virus COVID 19 ainsi que les mises en garde des services de l'état :

- Les services préfectoraux ont, pour l'instruction des dossiers une visibilité limitée à une semaine avant la date de l'événement prévu, sachant comme indiqué dans le document de demande, que ces derniers se réservent le droit d'annuler l'événement jusqu'à 48h avant son ouverture.
- Dans le cas où une personne présente lors de la compétition serait testée positive avant ou pendant la compétition, le club fera l'objet d'une fermeture administrative immédiate et tous les participants mis en confinement.
- Les départements voisins du Var où doit se réaliser le championnat d'Europe de Compak Sporting comme les Bouches du Rhône et les Alpes Maritimes viennent d'être classés « zone active du virus » permettant au Préfet de réduire et d'interdire la circulation des personnes. Ainsi, la mairie de Nice vient d'interdire les manifestations sportives de plus de 300 personnes.
- Les communes d'Ychoux et de Signes nous ont alerté sur le risque d'une annulation de dernière minute en fonction de la prolifération du virus dans leur département et sur leur commune.
- Certains pays européens n'autorisent pas leurs ressortissants à voyager librement. Ces dernières 24 h, l'Angleterre impose désormais une période de quatorzaine obligatoire aux personnes venant de France (ressortissants et touristes) ; la France a laissé entendre que cette mesure ferait l'objet d'une réciprocité pour l'entrée en France.

- Nous avons contacté notre ministère de tutelle, ces derniers nous ont rappelé que la compétence d'autorisation des manifestations y compris sportives était exclusivement du ressort des autorités préfectorales et municipales.

Je peux vous assurer, Monsieur le Président, que les clubs de Signes et d'Ychoux se sont investis pleinement pour la réussite de ces championnats d'Europe.

Actuellement, tout est prêt sur les stands pour l'organisation et le bon déroulement de ces compétitions. Une annulation tardive générerait une perte financière considérable que nous ne souhaitons pas faire supporter aux organisateurs.

Au vu de ces informations et restrictions, et de la situation épidémique qui évolue négativement de jour en jour, la FFBT souhaite préserver au mieux l'intérêt des tireurs inscrits afin de limiter l'impact d'une annulation de dernière minute. De plus, la FFBT ne peut nier le danger que représente l'épidémie et ne peut envisager de mettre en danger la santé des pratiquants, bénévoles et personnel des clubs.

Aussi, je me vois dans l'obligation de vous annoncer que nous ne sommes pas en mesure de garantir l'organisation des deux championnats d'Europe en 2020 sur le territoire Français.

Je vous informe également qu'il nous aurait été agréable que ces deux championnats puissent être programmés sur ces mêmes stands en 2021, afin de limiter les pertes financières tant pour le club que pour tireurs qui pourraient bénéficier d'un report de leurs frais de réservation.

Monsieur le Président, cher Ami, je reste à votre disposition pour toutes autres informations et vous prie d'agréer mes cordiales salutations.

Jean-Michel MOUTOUFIS
Président

